



LÉGENDE DU ZONAGE	
	Limites communale
	Limites de zone et de secteur
	Zone d'habitat ancien
	Secteur d'habitat ancien inondable
	Zone pavillonnaire
	Secteur pavillonnaire inondable
	Zone à dominante d'équipements
	Zone à dominante d'activités économiques
	Secteur à dominante d'activités économiques inondable
	Zone d'activités agricoles
	Zone naturelle
	Secteur de loisirs
	Secteur de jardins
	secteur d'urbanisation future à dominante d'habitat
Éléments repérés au titre de l'article L.151-19 :	
	Bâti et front bâti
Éléments repérés au titre de l'article L.151-23 :	
	Ensemble paysager
	Mare
	Secteur d'orientation d'aménagement et de programmation
	Espace Boisé Classé
	Droit de préemption urbain instauré par la délibération du conseil municipal du 29 septembre 2023

PLU

DÉPARTEMENT L'EURE ET LOIR - COMMUNE DE

Villemeux-sur-Eure

Plan local d'urbanisme

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Plan de zonage de la partie nord de la commune

Elaboration du PLU prescrite le 21 mai 2021
Projet de PLU arrêté le 10 février 2023
PLU approuvé le 29 septembre 2023

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 29 septembre 2023 approuvant le plan local d'urbanisme de

Le maire,
RIGOURD Daniel

Date : 15 septembre 2023
Phase : Approbation

N° de pièce : **4.2**

Échelle : 1/5 000